

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Zeitschrift:</b> | Archives héraldiques suisses = Schweizer Archiv für Heraldik = Archivio araldico svizzero : Archivum heraldicum |
| <b>Herausgeber:</b> | Schweizerische Heraldische Gesellschaft   |
| <b>Band:</b>        | 112 (1998)  |
| <b>Heft:</b>        | 1   |
| <b>Artikel:</b>     | De l'usage plus que sporadique de l'ex-libris en Grèce  |
| <b>Autor:</b>       | Lieber, Vincent   |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-745645">https://doi.org/10.5169/seals-745645</a>                         |

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# De l'usage plus que sporadique de l'ex-libris en Grèce

VINCENT LIEBER

Malgré de nombreuses recherches, tant dans les bibliothèques universitaires de Genève et de Salonique qu'à la fameuse librairie Molcho ou chez des particuliers<sup>1</sup>, nous n'avons pu joindre, au seul texte traitant des ex-libris grecs<sup>2</sup> que nous connaissons, qu'un court article paru récemment<sup>3</sup>.

En effet, tout ce qui aurait pu se trouver dans le *Livre d'or de la noblesse phanariote en Grèce, en Roumanie, en Russie et en Turquie*<sup>4</sup> semble avoir été repris dans l'*Almanach de l'Ex-libriste* (voir note 2), ainsi que, surtout, dans l'ouvrage richement illustré de M. Mihail Dimitri Sturdza intitulé *Grandes familles de Grèce, d'Albanie et de Constantinople*<sup>5</sup>, où nous avons aussi trouvé quelques ex-libris reproduits.

Voici donc toutes les sources publiées sur lesquelles nous nous sommes basé.

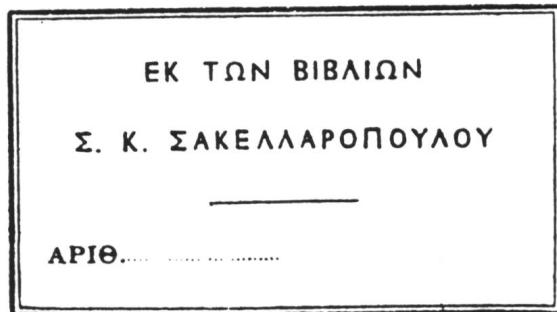
Quant à des ex-libris grecs originaux, nous avons pu constater que la collection d'ex-libris de la Bibliothèque d'art et d'archéologie de Genève ne semble en posséder aucun, et à la Bibliothèque publique et universitaire de la même ville, nous n'avons que le souvenir d'avoir reconnu le seul ex-libris de Philippe Argenti dont il sera question plus loin<sup>6</sup>.

Nous n'avons pu trouver de collection privée consacrée uniquement à des ex-libris grecs et, dans des collections plus générales, nous n'avons trouvé qu'un ex-libris qui paraît grec, mais qui est sans doute français.

Nous en arrivons donc à un nombre d'ex-libris grecs des plus restreints. Quelqu'un comme Capodistria (ou Capo d'Istria) qui avait cachet à ses armes<sup>7</sup> et cartes de visite<sup>8</sup> ne semble pas s'être fait exécuter un ex-libris, même lors de son séjour genevois<sup>9</sup>.

Nous rejoignons ainsi L. de Maier qui, en 1921 déjà, constatait combien l'ex-libris fut peu répandu en Grèce.

Comme beaucoup de collectionneurs et d'amateurs de l'époque, L. de Maier ne s'attache pas à la vignette typographique, mais il a au moins le mérite de reproduire celle de «Σ. K. ΣΑΚΕΛΛΑΡΟΠΟΥΛΟΥ» (soit: S. K. Sakellaropoulos), précisant que c'est le genre de la «majorité des Ex-libris» grecs (ill. I).



ill. 1 ex-libris de S. K. Sakellaropoulos,  
tirée de Maier, p. 73.  
37x65 mm

Nous voici donc confrontés aux quelques données qui peuvent expliquer le peu d'usage qu'on fit de l'ex-libris en Grèce: le pays était d'une part nouveau et, sous l'occupation turque, se conformait à des usages où l'ex-libris sous sa forme européenne n'avait pas sa part. Malgré une occidentalisation certaine et rapide, l'usage des armoiries fut très limité, celles-ci provenant généralement de l'étranger<sup>10</sup>, et bien que de nombreux Grecs aient séjourné en des pays et des milieux où l'ex-libris existait (nous citons Capo d'Istria tout à l'heure), l'utilisation (voire l'utilité?) de l'ex-libris n'a, de manière évidente, pas été ressentie comme indispensable<sup>11</sup>. Ainsi, de par le fait que la Grèce est devenu un Etat occidental relativement récemment et vu le nombre restreint de familles – notables ou non – qui possédaient des armoiries, l'ex-libris adopta surtout la forme de vignettes typographiques ou de timbres humides, genre qui, on l'a vu, n'a qu'à peine retenu l'attention des collectionneurs ou des chercheurs<sup>12</sup>.

En ce qui concerne les ex-libris plus élaborés, c'est-à-dire ceux qui sont historiés, ils sont en majorité héréditaires. A l'exception de ceux des frères Rizo-Rangabé, dont l'un, Eugène, fut le chantre de la noblesse des familles grecques et de la sienne tout particulièrement, ces ex-libris héréditaires sont généralement le fait de familles originaires des îles sous domination ou influence italiennes.

Etablissant à présent un tout petit corpus des ex-libris grecs qui nous sont connus, nous

commençons par le plus ancien<sup>13</sup>. Il s'agit d'une vignette ronde, reproduite dans Sturdza à la page 301 (*ill. II*), qui porte autour de l'écu au phénix de la Valachie, sommé d'une couronne et flanqué d'une dague et d'un sceptre (ou d'une masse plus probablement), l'inscription suivante: «ΕΚ ΤΩΝ ΤΗΣ ΑΥΘΕΝΤΙΚΗΣ ΒΙΑΙΟΘΗΚΗΣ (sic) ΒΙΒΛΩΝ) + ΤΟΥ Υ ΑΥΘ: ΚΩΝΣΤΑΝΤΙΝΟΥ ΒΟΕΒΟΔΑ ΧΑΝΤΖΕΦ +» (soit: des livres de la bibliothèque seigneuriale du seigneur Constantin voïvode Handjéry). C'était l'ex-libris de Constantin Handjéry (Phanar 1760 – Bucarest 1799), voïvode de Valachie. Ce qui est passionnant, c'est de constater que ce voïvode, ou haut dignitaire, soit administratif, soit militaire, n'avait pas d'armoiries propres, mais utilisait celles de la principauté roumaine qu'il régentait pour le sultan, selon une habitude héraldique courante à cette époque, comme le relève Sturdza à la page 322 de son ouvrage, à propos de la famille Mavrocordato.



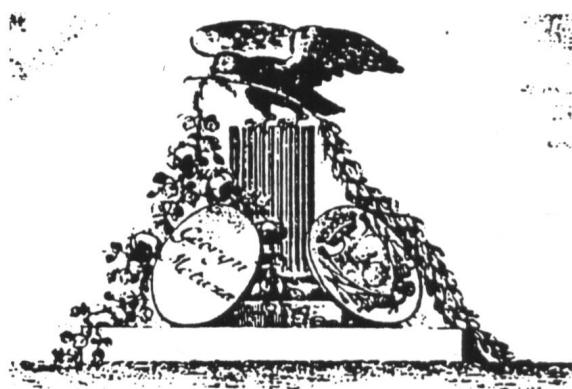
ill. 2 ex-libris de Constantin Handjéry, tirée de Sturdza, p. 301.  
Ø 46 mm

La famille Mavroyeni<sup>14</sup> agissait de manière semblable et, de même, un portrait gravé du prince Alexandre Ypsilanti (1736–1807)<sup>15</sup>, voïvode de Valachie entre 1774 et 1782 puis voïvode de Moldavie entre 1786 et 1788, le représente accompagné de deux écus, dont un aux armes de Valachie. Ce dernier aurait très bien pu être découpé et utilisé pour marquer un livre, ce qui en aurait fait un pseudo-ex-libris<sup>16</sup>.

On voit d'autres exemples similaires dans l'ouvrage de Sturdza, par exemple à la page 321, où le portrait de Nicolas Mavrocordato (1680–1730), gravé en 1721, le représente avec les écus accolés de Moldavie et de Valachie dont il fut le voïvode pendant quelques années, écus qui, eux aussi, auraient pu être employés comme pseudo-ex-libris. On voit aussi, sur la même page, les armoiries mêmes de la famille Mavrocordato, un phénix sur son immortalité, témoignant d'une adaptation des armoiries de Valachie pour en faire un écu propre à la famille, révélant ainsi la naissance de l'héraldique grecque<sup>17</sup>.

Ainsi, cet ex-libris de Constantin Handjéry, le plus ancien des ex-libris héraldiques grecs connus, est-il peut-être aussi le plus représentatif de l'héraldique de cette nation, parmi tous ceux présentés ici.

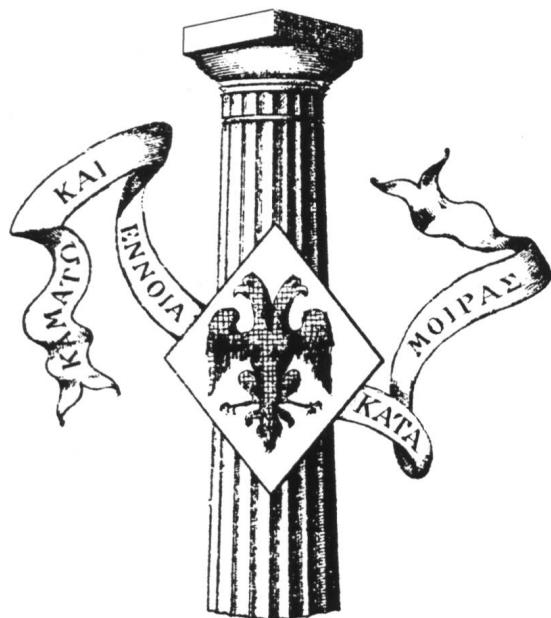
Le second ex-libris doit dater, de par son style, des années situées entre 1820 et 1840 (*ill. III*).



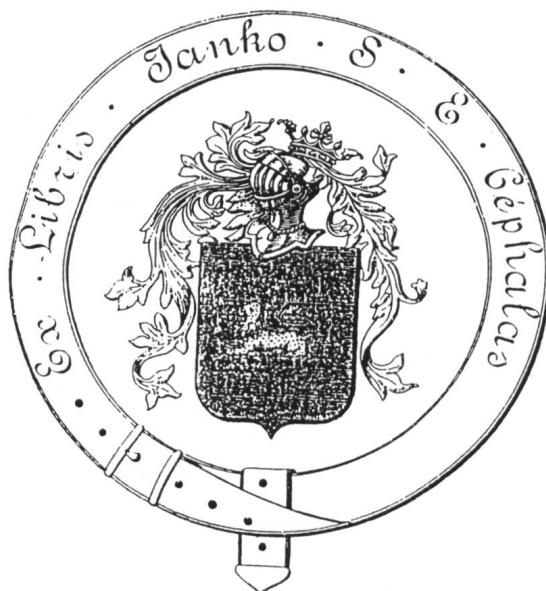
ill. 3 ex-libris de Georges Metaxa, tirée de Maier, p. 78.  
54 x 78 mm (avec cadre)

C'est une gravure<sup>18</sup> où l'on voit, au sommet d'un fût tronqué de colonne cannelée, une colombe (ou est-ce une aigle héraldique?) qui tient en son bec une guirlande de roses qui se divise en deux au-dessus d'un écu ovale portant le nom de «Georgii // Metaxa»<sup>19</sup> et une branche de laurier qui passe au-dessus d'un autre écu ovale gravé de l'écu aux armes de la famille, avec couronne comtale et attributs militaires<sup>20</sup>. Cette famille est si grande, compte tant de branches, que nous n'avons pu retrouver trace d'un Georges Metaxa dans les tableaux généalogiques de M. Sturdza<sup>21</sup>.

C'est peut-être pendant ces mêmes années qu'on pourrait aussi situer le petit ex-libris



ill. 4 ex-libris de Mlle de Romain, collection privée.  
55×50 mm



ill. 5 ex-libris de Jean Céphalas, tirée de Maier, p. 77.  
100×89 mm

lithographique [54 x 49 mm (ill.) et 95 x 75 mm (papier)] (ill. IV) montrant également un fût de colonne cannelée auquel est suspendu un écu de demoiselle, en losange, qu'accompagne un phylactère sur lequel se lit: «**KAMATΩ KAI ENNOIA KATA MOIPAΣ**» (soit: le travail et l'esprit surmontent le destin).

Cependant, une annotation à l'encre violette concernant cette vignette indique que sa commanditaire serait française et porterait le nom de «Mademoiselle Yvonne de Romain». Comme il ne semble pas qu'il s'agisse d'une personne de la famille Roma, de Zante<sup>22</sup>, il ne peut donc être pris en considération ici, mais témoigne de ce goût pour les devises en grec (ancien, quasi uniquement) qu'on trouve à de nombreuses reprises sur des ex-libris, et ceci dans toute l'Europe.

L'ex-libris suivant (ill. V) pourrait être daté du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle de par son style. Il s'agit d'une lithographie exécutée d'après le dessin de son titulaire, Jean Céphalas. On y voit un écu timbré d'un heaume avec couronne et lambrequins, le tout entouré d'une ceinture – selon une mode venue à l'origine d'Angleterre, mais rapidement adoptée en France. Cette ceinture porte l'indication suivante: «Ex . -Libris . Janko . S . E . Céphalas». Celui-ci était, à l'époque de la publication de l'*Almanach de l'Ex-libriste*, «l'éminent président de la Section de généa-

logie et d'héraldique à la Société Historique de Grèce»<sup>23</sup>. Sa famille est citée dans Sturdza<sup>24</sup> comme étant arrivée vers 1460 d'Epire aux îles Ioniennes. Tout comme pour les Metaxa, les Céphala (ou Képhala) sont innombrables.

Soulignons à nouveau que cet ex-libris, ainsi que ceux qui vont suivre, à l'exception des deux derniers réalisés par Bilibine, portent tous des empreintes de divers pays d'Europe mais jamais de Grèce.

C'est, par exemple, le cas pour l'ex-libris d'Eugène Rizo-Rangabé (Athènes 1850–Paris 1941) (ill. VI) avec manteau héraldique et couronne du Saint-Empire ainsi qu'une signature en fac-similé et celui de son frère, Alexandre Rizo-Rangabé (Athènes (?) 1848–Nice 1936), «grand défenseur de l'idéal byzantin, surtout dans la littérature»<sup>25</sup> (ill. VII). Les quatre lettres Ε Β Τ Β qui accompagnent la croix de l'écu signifient: «ΕΒ Τ[ΟΥΤΩ] Β[ΙΚΩ]» (soit: par ceci [la croix] tu vaincras), motto des empereurs de Byzance. Le premier ex-libris est d'un style très «héraldique internationale fin XIX<sup>e</sup> siècle», tandis que le second a un aspect plus «byzantin international fin XIX<sup>e</sup> siècle», demeurant toutefois très peu grec. Tout l'orgueil de descendre, par les femmes, de l'empereur d'Orient Michel I<sup>er</sup> Rangabé (qui régna de 811 à 813), se lit sur ces deux ex-libris<sup>26</sup>.

On connaît les publications d'Eugène Rizo-Rangabé<sup>27</sup> et on voit donc que les possesseurs



ill. 6 ex-libris d'Eugène Rizo-Rangabé,  
tirée de Maier, p. 76.  
62×55 mm

de ces trois derniers ex-libris étaient des êtres férus de généalogies (la leur ayant le pas sur toute autre, généralement) et, par là, souvent, et de manière naturelle, d'héraldique.

Ensuite, on trouve une illustration dans Sturdza, à la page 215, qui reproduit très certainement un ex-libris (ill. VIII). Il est aux armes de la famille Argenti, de Chio, et cumule, avec une incohérence typique d'une certaine fin de XIX<sup>e</sup> siècle, l'écu soutenu par deux griffons debout sur une terrasse en volutes, une couronne avec cimier et, par dessus le tout, un immense heaume avec lambrequins.



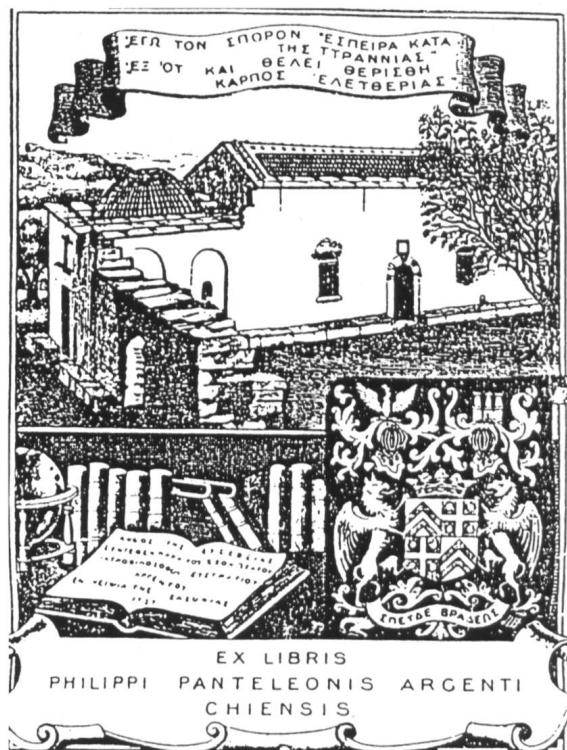
ill. 8 ex-libris Argenti, tirée de Sturdza, p. 215.  
79×55 mm (avec cadre)



ill. 7 ex-libris d'Alexandre Rizo-Rangabé,  
tirée de Maier, p. 76.  
Ø 71 mm

Vient ensuite, si l'on tâche toujours de respecter une certaine chronologie stylistique, l'ex-libris très complexe de Philippe P. Argenti (Marseille 1891–Londres 1974)<sup>28</sup> (ill. IX).

Dans un amalgame frisant la logorrhée qu'on trouve souvent dans le premier quart du



ill. 9 ex-libris de Philippe P. Argenti,  
tirée de Maier, p. 80.  
111x86 mm

XX<sup>e</sup> siècle, en Angleterre comme ailleurs, dans les ex-libris à la fois historiés et historisants<sup>29</sup>, on y voit l'église «de Saint-Jean des Argenti, à Chio», sous un phylactère où se lisent «les dernières paroles prononcées par le héros grec Rigas-Pherraius». Plus bas, sur un rayonnage de bibliothèque, est ouvert un «ouvrage écrit en 1757 (...) par un des ancêtres du possesseur de cet Ex-libris»<sup>30</sup>, ouvrage traitant de questions de religion. Il y a ensuite les armoiries très complètes de la famille Argenti et un cartouche en «cuir roulé» portant la mention: «EX-LIBRIS / PHILIPPI PANTELEONIS ARGENTI / CHIENSIS», en latin, donc. Il s'agit d'un ex-libris signé par le graveur anglais P.-C. Daker et daté de (19)06<sup>31</sup>.

Enfin, dans la parution récente que nous citions au début, consacrée à l'artiste russe Ivan Bilibine<sup>32</sup>, et tout particulièrement aux ex-libris qu'il réalisa, nous remarquons deux vignettes destinées à des commanditaires grecs, réalisées pendant les cinq ans durant lesquels l'artiste résida en Egypte et dans les pays avoisinants. Bilibine, talentueux dans tous les arts appliqués, excella à illustrer des livres. Il était passionné aussi bien par les arts populaires russes anciens que par les tendances modernes du début du XX<sup>e</sup> siècle, et dut ainsi prendre un plaisir particulier à réaliser<sup>33</sup>, pour le célèbre Antoine Bénaki (Alexandrie 1873–Athènes 1954)<sup>34</sup>, un ex-libris dans le goût byzantin (ill. X). Bénaki, qui fonda en 1930 un musée athénien portant son nom, où sont toujours conservées ses splendides collections consacrées à la Grèce moderne, ne fut certainement pas étranger au choix du motif aux deux paons s'abreuvant à une fontaine entourée de pampres de vigne, réalisé en 1922. On reconnaît, au-dessus du tout, le monogramme très connu du collectionneur installé définitivement à Athènes dès 1926, et cette vignette devait certainement avoir pour but de refléter l'amour que Bénaki portait aux origines byzantines de la Grèce moderne. C'est, avec l'ex-libris de Constantin Handjery, certainement le plus «grec» des ex-libris présentés ici.

Le dernier ex-libris de ce bref corpus, également réalisé par Bilibine, date de 1925 (ill. XI) et fut très certainement aussi réalisé pour une personne de la communauté grecque d'Alexandrie, une certaine Théodora Constantinos, dont, malheureusement, nous n'avons pu retrouver trace. Cette vignette reste toutefois plus «russe» que «grecque» ou «byzan-



ill. 10 ex-libris d'Antoine Bénaki, tirée de Bitsch, p. 97  
77x63 mm

tine», ceci malgré le prénom évocateur, et témoigne plus du travail de Bilibine que des origines de sa commanditaire.

C'est ainsi que nous finirons cette brève présentation des ex-libris grecs que nous avons pu retrouver à ce jour dans les très rares publications abordant le sujet, relevant que le plus ancien des ex-libris que nous citons n'a qu'environ deux siècles et le plus récent déjà presque



ill. 11 ex-libris de Théodora Constantinos, tirée de Bitsch, p. 97.  
75x75 mm

trois quarts de siècle, qu'aucun ne semble être l'œuvre d'un artiste grec et que dans la plupart des cas, ils relèvent à la fois du lieu et du moment où il fut réalisé, mais avec très peu de références, qu'elles soient héraldiques ou stylistiques, qui témoigneraient de l'origine grecque des commanditaires.

A titre de curiosité, nous ajouterons la dédicace, dans «Η ΛΥΡΑ» (soit: La Lyre), par «Α. ΚΑΛΒΟΥ ΙΩΑΝΝΙΔΟΥ ΤΟΥ ΖΑΚΥΝΘΙΟΥ» (soit: A. Calvos Ioannidis de Zante), publiée «ΕΝ ΓΕΝΕΥΗ» (soit: à Genève) en «ΑΩΚΔ» (soit: 1824), qui porte, à l'encre brune: «Ο Συγγραφευς // τῷ Θ. ΠΡ. // Σχενεβιέρω // ως // φιλιας // μνημοσυνον.» (soit: L'auteur au pr. de th. Chenevières en amical souvenir) (coll. privée, Genève) (ill. XII).

P.-S. Cet article a paru, en juin 1997, dans le quatrième numéro de la Revue semestrielle de l'association des étudiants en grec moderne à l'Université de Genève (AEGM), Aéridès.

L'auteur reçut à la suite de cette parution plusieurs documents concernant les ex-libris grecs de la part de Madame Danaé Lazaridis, chargée d'enseignement à l'Université de Genève. Qu'elle trouve ici l'expression de la plus vive reconnaissance de l'auteur qui pourra

ainsi faire un complément utile au présent article consacré aux ex-libris grecs. Cet envoi, par ailleurs, prouve l'intérêt qu'il y a à publier des articles sur des recherches incomplètes ou ébauchées, puisque ces publications permettent d'établir des contacts et de susciter de nouvelles découvertes qui peuvent s'avérer fructueuses.

#### Notes

<sup>1</sup> Nous tenons ici à remercier tout particulièrement + M. Philippe Lykourezos, à Genève, et M. Pandelis Scaramangas, à Athènes et Hydra.

<sup>2</sup> Article de L. de Maier intitulé *L'Ex-libris héraldique grec* paru dans *l'Almanach de l'Ex-libriste*, 1<sup>re</sup> année, Paris 1921, p. 73 à 86. Il n'est pas précisé d'où proviennent les ex-libris présentés. L'ex-libris est une vignette, imprimée ou gravée du nom de son possesseur et destinée à être collée dans les livres, pour en marquer la propriété.

<sup>3</sup> Article de Catherine Bitsch intitulé *Un peintre et dessinateur russe créateur d'ex-libris // Ivan Bilibine*, paru dans *L'Ex-libris français, Bulletin de l'association française pour la connaissance de l'ex-libris*, no. 194, Nancy 1995, p. 96–98.

<sup>4</sup> Publié par Eugène Rizo-Rangabé à Athènes en 1872 (voir Sturdza, p. 158); nous n'avons pu consulter ce rare ouvrage. La deuxième édition s'intitula *Livre d'or de la noblesse phanariote et des familles principales de Valachie et de Moldavie*, parue en 1904, toujours selon Sturdza. Un *Livre d'or des familles nobles des îles Ioniennes* était annoncé par L. de Maier (p. 75, 76) comme étant en préparation. Il semble n'avoir jamais été publié, puisque Sturdza ne le cite pas dans sa bibliographie.

<sup>5</sup> Chez l'auteur, Paris 1983.

<sup>6</sup> Nous l'avons vu il y a quelques années et ne sommes pas reparti à sa recherche, vu qu'il n'était pas classé et se trouvait dans un carton intitulé «divers», selon notre souvenir. La reproduction de cet ex-libris qui figure dans *l'Almanach de l'Ex-libriste* paraissant être sensiblement du même format que l'original que nous avions vu, nous admettrons que les cinq autres ex-libris tirés de cette parution étaient, eux aussi, reproduits à l'échelle. Ce sont ces dimensions qui figurent ici.

<sup>7</sup> Empreinte de cachet aux armes de «Capo d'Istria», coll. privée, Genève.

<sup>8</sup> Carte se trouvant au musée Historique d'Athènes, portant, en russe, l'inscription «Secrétaire d'Etat // comte Capodistria».

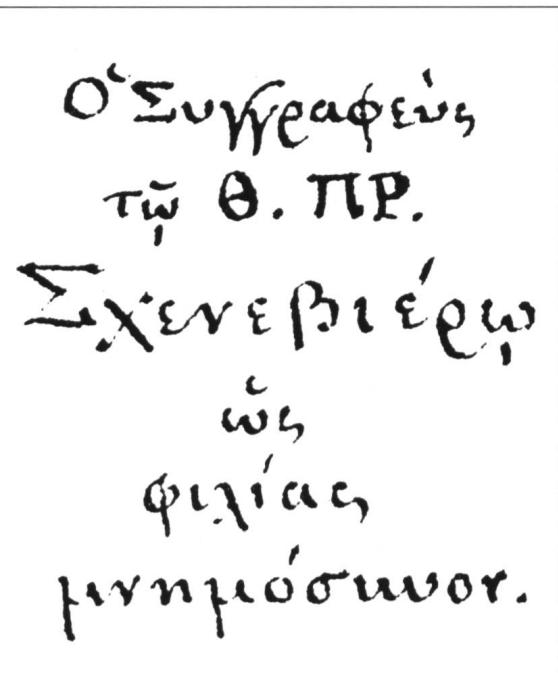
<sup>9</sup> C'est en effet bien souvent à l'étranger que les quelques ex-libris grecs que nous présentons plus loin furent réalisés.

<sup>10</sup> D'où une héraldique grecque avec des influences italiennes, hongroises ou russes, par exemple, tout comme des dessins d'ex-libris typiques des pays où ils furent réalisés.

<sup>11</sup> Il faut bien remarquer que l'usage de l'ex-libris remonte au XVe siècle dans les pays allemands, et que les ex-libris du XIX<sup>e</sup> siècle relevaient donc d'une longue tradition que la Grèce n'avait pas connue.

<sup>12</sup> Ces vignettes sont une sorte de mécanisation de l'ex-libris manuscrit qu'est la signature, le nom apposé à la main à l'intérieur d'un volume. Ces vignettes peuvent cependant être des plus réussies, se confondant parfois aussi avec une carte de visite.

<sup>13</sup> Il est évident que nous ne nous attachons pas, ici, aux ex-libris manuscrits.



ill. 12 dédicace manuscrite de A. Calvos,  
collection privée.  
14x85 mm

<sup>14</sup> Sturdza, p. 340.

<sup>15</sup> Sturdza, p. 469.

<sup>16</sup> C'est-à-dire une vignette dont la vocation d'origine a été détournée, afin de l'utiliser comme ex-libris.

<sup>17</sup> Voir à ce sujet d'autres exemples dans Sturdza, p. 140-142.

<sup>18</sup> Au vu de la reproduction, on pourrait se demander s'il ne s'agit pas plutôt d'une lithographie.

<sup>19</sup> On lit mal s'il s'agit de «Georgii» ou «Georgu». La forme latine Georgii semble plus logique, quoiqu'elle soit curieuse sur un ex-libris grec, et témoigne de la forme occidentalisée donnée à ces vignettes. Voir, à ce propos, plus loin, l'ex-libris de Philippe P. Argenti.

<sup>20</sup> Cette mise en abyme d'armoiries sur un écu est une aberration héraldique qui apparaît déjà au XVII<sup>e</sup> siècle, voir à ce propos D. L. Galbreath, *Manuel du blason*, nouvelle édition, Lausanne 1977, p. 254, n° 690.

<sup>21</sup> Voir Sturdza p. 345-350.

<sup>22</sup> Voir Sturdza p. 400-402.

<sup>23</sup> Maier, p. 82. C'est très certainement dans ces archives dont Sturdza parle souvent dans son ouvrage – si elles sont encore accessibles – qu'une étude sur l'ex-libris grec devrait être menée. Le Cercle littéraire de Corfou pourrait aussi fournir, peut-être, des documents d'intérêt.

<sup>24</sup> p. 309.

<sup>25</sup> Sturdza, p. 396.

<sup>26</sup> Une généalogie de la famille, publiée en 1932, fut plus modeste quant à ces illustres et très anciennes origines, voir Sturdza, p. 396.

<sup>27</sup> Citées en partie à la note 4.

<sup>28</sup> Voir Sturdza, p. 215.

<sup>29</sup> Même s'il existait déjà dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, voire avant.

<sup>30</sup> Citations tirées de Maier, p. 79-81. Cet ancêtre était Eustathe Argenti, compagnon de Rigas Pheraios, qui mourut en même temps que lui, étranglé en 1798 par les Turcs dans la prison de Belgrade, voir Sturdza, p. 215.

<sup>31</sup> Très probablement, la reproduction étant difficilement lisible.

<sup>32</sup> Voir la note 3.

<sup>33</sup> S'agit-il d'une gravure sur bois ou d'un simple cliché, et la reproduction est-elle à l'échelle, nous l'ignorons.

<sup>34</sup> Voir Sturdza, p. 227, 228.

#### Adresse de l'auteur:

Vincent Lieber  
Conservateur du Musée Historique et des Porcelaines  
Château de Nyon  
CH-1260 Nyon 1

## Miscelles

### A propos des armoiries de Mgr FESCH

La Bibliothèque Municipale de Lyon (Fond Coste) possède une estampe romaine, dessinée et gravée par Joachim Lepri, représentant J. Fesch en camail, portant rabat, croix pectorale et Légion d'Honneur. A gauche se voient les armoiries du Pape Pie VII qui nomma Fesch cardinal au Consistoire du 17 janvier 1803 tenu au Quirinal.

Ce Pape portait: «Parti au 1 d'argent au mont de 6 (ici 3) coupeaux de sinople soutenant une croix à 2 traverses de sable avec le mot PAX brochant sur la croix (Ordre des bénédictins) et tranché d'or et d'azur à la bande d'argent chargée de 3 têtes de maures de sable au chef d'azur chargé de 3 étoiles d'or (Chiaramonti)».

A droite sont les armoiries Fesch de Bâle: «d'or à une croix latine de sable au pied fendu en chevron, le champ chapé-ployé d'azur à 2 étoiles d'or, au chevron ployé de sable brochant sur le tout». Le dessinateur a pris de singulières libertés avec l'héraldique: champ et chef (à peine esquissé) d'azur pour Chiaramonti; inversion des couleurs du chapé-ployé de Fesch; croix et chevron d'argent (ou d'or) pour sable.

Quoiqu'il en soit, c'est à notre connaissance le seul portrait de Mgr Fesch qui soit orné des armoiries de sa famille bâloise.

#### Adresse de l'auteur:

Dr med M. Francou  
F-69660 Collonges-au-Mont d'Or

